

Monteneuf, le 13 décembre 2023.

Lettre ouverte à Jean-Luc Bléher, président de l'Oust à Brocéliande communauté, et aux élu·e·s du conseil communautaire

Le 29 juin dernier, vous avez voté en faveur du passage en régie de la gestion du site des Landes de Monteneuf, dont la mission était confiée à l'association Les Landes depuis 22 ans.

Suite à ce vote, la collectivité territoriale que vous représentez a été légalement tenue de proposer aux salarié·e·s de l'association la possibilité de continuer à travailler pour OBC.

Nous, salarié·e·s qui avons refusé de vous suivre, souhaitons, par cette lettre ouverte, nous exprimer sur ce qui a motivé notre décision, et réagir aux propos tenus par M. Bléher, retranscrits dans l'article Ouest-France du 6 décembre dernier.

Nous espérons que le fait que la majorité des salariés ait refusé votre offre vous alerte quant à la façon dont les "négociations" ont été menées. Les entretiens que nous avons vécus étaient empreints de condescendance, d'un manque d'écoute et de considération. Il n'y a eu ni échanges constructifs ni anticipation de cette reprise complexe, ce qui aurait pu être la clé de sa réussite.

Une méconnaissance des missions accomplies, du fonctionnement et du rayonnement de l'association

Bien que trois élus d'OBC fassent partie du conseil d'administration de l'association Les Landes et que la collectivité soit tenue informée, voire soit partenaire, des actions menées, nous sommes étonnés de constater une méconnaissance évidente de notre structure et de ses champs d'intervention.

Quand notre travail est cité en exemple par tous nos partenaires, dont les institutionnels, vous semblez mal évaluer notre expertise et la qualité des prestations que nous proposons, que ce soit sur le plan de l'éducation, de la sensibilisation, de la valorisation, de la gestion scientifique et de la préservation d'un double patrimoine fragile (archéologique et naturel), situé sur la réserve naturelle des Landes de Monteneuf.

Quand on veut noyer son chien, on l'accuse de la rage

Vous justifiez votre décision de rompre la convention qui cadrait la gestion du site par notre association du fait de son non-respect, mais n'avez jamais argumenté cette affirmation. Sur quels faits repose cette accusation ?

Nous avons toujours respecté cette convention et nos résultats démontrent au contraire une gestion efficace, avec un auto-financement à hauteur de 60%, une fréquentation croissante et un taux de remplissage de l'hébergement remarquable sur la région. Contrairement à ce que vous avez pu laisser entendre, les finances de l'association sont très bonnes.

Notre seul tort a été de prôner une valorisation via un tourisme durable et respectueux du patrimoine naturel et archéologique, quand vous attendiez une commercialisation agressive (selon vos termes).

Vous reprochez aussi à notre association de ne pas être ancrée sur le territoire. Pourtant, elle fait partie d'un maillage associatif local riche, fait appel à des prestataires locaux, travaille avec des structures du territoire, dont celles d'OBC, et entretient une mobilisation bénévole.

Expert, vous avez dit expert ?

Pour avancer, vous évoquez un expert et un comité stratégique, mais cette expertise, nous l'avions. Elle était reconnue aussi bien par des instances scientifiques que culturelles et touristiques, avec lesquelles nous collaborions via des comités de pilotage. Cette dernière année, nous nous sommes appuyés sur une étude étayée et exhaustive, que vous avez cofinancée, rendue en novembre 2022 par un bureau d'études expert en développement touristique.

Nous avons des métiers, vous nous proposiez des statuts

Une fois le choc du passage en régie digéré, la majorité de l'équipe était prête à suivre OBC. Mais si vous nous garantissiez un salaire (qui ne respectait pas les clauses légales dans un premier temps), il n'en était pas de même pour les missions que nous devons effectuer. L'absence d'un projet de votre part et le manque de prise en compte de nos métiers nous ont conduit à décliner votre offre de reprise, et ce malgré les augmentations proposées à une minorité.

Quel coût pour cette reprise ?

C'est le cœur lourd que nous quittons nos postes et nos collègues ce mois-ci, avec des incertitudes quant à notre avenir et à l'avenir du site des Landes.

Alors que d'aller à la fin de la convention permettait une transition construite et sereine sur une année supplémentaire, vous avez choisi la précipitation et la violence (propositions de contrat arrivées très tard, moins d'une semaine avant la date de réponse souhaitée, notifications de licenciement en 24 heures, par la voie d'huissiers à domicile, du jamais vu pour eux, etc.).

Suite à l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 22 juin, et qui a vu un nouveau conseil d'administration ouvert au dialogue se mettre en place, vous auriez pu temporiser.

Étant donné l'ampleur de l'impréparation, cette reprise coûtera cher à la collectivité et à ses contribuables.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu-e-s du conseil communautaire, peut-être avez-vous été mal conseillé-e-s depuis le début...

Veillez agréer nos salutations distinguées.

Le collectif des salarié-e-s sur le départ.